Avisbat

Mardi 8 septembre 2026

AVIS À LA BATELLERIE
N° FR/2026/07777-0

Évènement

Travaux de tiers

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)
Article R-4311-1 du code des transports
Arrêté préfectoral du 08/09/2026
Arrêté préfectoral n°Décision 84

Localisation A

Canal de Bourbourg

PK 20.650

Précision : Pont de la redoute du marais à Dunkerque

Du 23/10/2026 à 00h00
Au 23/10/2026 à 02h30

Attention spéciale

Informations supplémentaires

Inspection d'ouvrage à l'aide d'une nacelle négative

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale ou de la Brigade Fluviale.

Contacter le(s) service(s) concerné(s)

Direction territoriale Nord-Pas-De-Calais

03 20 15 49 70 dt.nordpasdecalais@vnf.fr

Service territorial Flandres-Lys

03 21 12 95 30 UTI-Flandres-Lys.DT-Nord-Pas-de-Calais@vnf.fr